

Longvic, le 15 février 2024

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

SEJOUR RANDONNEES ‘‘ Fugue en Baie de Somme ‘‘ 6 jours 5 nuits
Du samedi 14 au jeudi 19 septembre 2024.

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'ALC Longvic Rando titulaires de la licence FFRandonnée 2023-2024

Nombre de participants : minimum 22, maximum 26

Déplacements : minibus de l'ALC Longvic et / ou véhicules personnels avec covoiturage.

PROGRAMME

Samedi 14 septembre : Transport Longvic Stella Plage. Installation à Stella Maris et pot d'accueil.

Dimanche 15 septembre :

- ~ Matin : Les Hauts Balcons d'Escalles Le Cap Blanc Nez : 10 km Moyen
- ~ Après-midi : Retour par Boulogne/Mer premier port de pêche en France

Lundi 16 septembre

- ~ Matin : A travers les Dunes de Stella Plage 12 km Facile
- ~ Après-midi : Centre de découverte de la pêche en mer

Mardi 17 septembre

- ~ Matin : Parc du Marquenterre 5 km Facile
- ~ Après-midi : Traversée de la Baie de Somme combiné avec le petit train 3h 6 km

Mercredi 18 septembre

- ~ Matin : Le Sentier de Booneghem 10 km Facile
- ~ Après-midi ; Le Marais Audomarois avec retour en bateau

Jeudi 19 septembre : Retour Longvic

Le programme des randonnées pourra évoluer en fonction des conditions météo.

HEBERGEMENT

Cap France Stella Maris*** Chemin du Baillarquet 62780 Stella Plage qui assurera la fourniture des repas, avec pique-nique pour le déjeuner du midi (sauf repas du midi jours 1et 6).

COÛT DU SEJOUR :

Le cout du séjour est de 560,00 € par personne, prix ferme et définitif, en pension complète et chambre double. Supplément pour chambre individuelle : 5 nuits à 15,00 € x 5= 75,00 € pour le séjour.

Ce prix comprend :

- ~ L'hébergement en chambre double avec salle de bain, toilettes, lits faits à l'arrivée et linges de toilette fournis.
- ~ La restauration en pension complète du dîner jour 1 au petit déjeuner jour 6 (vin inclus).
- ~ L'encadrement par 1 accompagnateur attesté sur quatre jours
- ~ L'accès wifi et TV
- ~ Les animations en soirée, l'accès à la piscine couverte et chauffée
- ~ Les frais de dossier, la taxe de séjour,
- ~ Un apéritif de bienvenue.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégitaire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Ce prix ne comprend pas :

- ~ Les repas (déjeuner) du jour 1 et 6,
- ~ L'assurance annulation rapatriement,
- ~ Les boissons et les dépenses personnelles,
- ~ Le transport aller/retour Longvic/Stella Plage et les déplacements pour aller randonner (covoiturage à régler au retour du séjour selon les règles de l'ALC Longvic Rando environ 65,00 €),
- ~ D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de ce jour par mail à Jean-Pierre Biguet. jp.big@orange.fr ou par SMS 0643717966

Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 110,00 € par personne (chèque à l'ordre de : ALC Longvic Rando).

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 10 mars 2024. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'ALC Longvic Rando.

Les participants seront retenus dans l'ordre d'arrivée des préinscriptions. Les adhérents non-retenus se verront proposer d'être mis en liste d'attente. S'ils ne le souhaitent pas, ils se verront retourner leur chèque de réservation.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'ALC Longvic Rando proposera aux pré-inscrits retenus un Bulletin d'Inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

PAIEMENTS

Le paiement s'effectuera en 6 fois :

Acompte à la préinscription	110,00 €	Date limite 10 mars 2024
Versement 2	90,00 €	Date limite 10 avril 2024.
Versement 3	90,00 €	Date limite 10 mai 2024.
Versement 4	90,00 €	Date limite 10 juin 2024.
Versement 5	90,00 €	Date limite 10 juillet 2024.
Versement 6	90,00 €	Date limite 10 août 2024.

Les éventuels suppléments chambre individuelle (15,00 € x 5 = 75,00 €) seront payés avec le solde.

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les éventuels frais de dossier seront systématiquement dus. Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'ALC Longvic Rando.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

L'adhérent peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- ~ Annulation faite avant le 01/05/2024 : restitution des sommes versées.
- ~ Annulation faite entre le 01/06/2024 et le 1/07/2024 : restitution des sommes versées avec une retenue de 50 € pour frais de dossier.
- ~ Annulation postérieure au 1/08/2024 : retenue de 100% du montant total du séjour.